

## Déclaration de conformité au RGAA

### INTRODUCTION

Cette page n'est pas une page d'aide, mais une déclaration de conformité au RGAA 3 2017 qui vise à définir le niveau général d'accessibilité constaté sur le site, conformément à la réglementation. La publication de cette page de déclaration est obligatoire pour être conforme au RGAA version 3 2017. La déclaration de conformité du site de la ville de Sceaux a été établie le 25 avril 2019. La version du RGAA utilisée pour réaliser les tests est la version 3 2017.

### IDENTITÉ DU DÉCLARANT

Mairie de Sceaux  
Hôtel de ville - 122 rue Houdan  
92330 Sceaux

### TECHNOLOGIES UTILISÉES POUR LA RÉALISATION DU SITE

- ▶ HTML 5
- ▶ CSS
- ▶ Javascript
- ▶ PDF
- ▶ CMS Drupal

### AGENTS UTILISATEURS ET TECHNOLOGIES D'ASSISTANCE UTILISÉS POUR VÉRIFIER L'ACCESSIBILITÉ DES CONTENUS

#### BASE DE RÉFÉRENCE

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

Base de référence utilisée pour vérifier la compatibilité avec l'accessibilité

**AGENT UTILISATEUR**

**TECHNOLOGIE D'ASSISTANCE**

AGENT UTILISATEUR	TECHNOLOGIE D'ASSISTANCE
Firefox 66	NVDA 2019.1
Internet Explorer 11	JAWS 18
Safari OSX	VoiceOver

## AUTRES OUTILS :

- ▶ Color contrast analyser
- ▶ Extension Web developer pour Firefox
- ▶ Extension Web developer pour Chrome
- ▶ Valideur du W3C

## PAGES DU SITE AYANT FAIT L'OBJET DE LA VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ

- ▶ [Accueil](#) ↗
- ▶ [Page de contenu](#) ↗
- ▶ [Liste des actualités](#) ↗
- ▶ [Demande de réservation](#) ↗
- ▶ [Page de recherche](#) ↗

## RÉSULTATS DES TESTS

### CONTENUS NON ACCESSIBLES

Un audit du site, réalisé par un prestataire externe, révèle un bon niveau (97.8%) de conformité aux critères du RGAA de niveau simple A et double A (AA), à l'exception des points suivants :

#### PAGE D'ACCUEIL

- ▶ Critère 13.7 - Dans les publications, les documents en téléchargement ne sont pas accessibles.
- ▶ Dérogé : Les contenus du mur social ne sont pas accessibles.

#### PAGE PLAN DU SITE

- ▶ Critère 12.4 - Certaines rubriques sont manquantes.

## PAGE DE CONTENU

- ▶ Critère 13.7 - Dans les publications, les documents en téléchargement ne sont pas accessibles.

## Liste des actualités

- ▶ Critère 1.2 – Supprimer les alternatives sur les images d'illustration.

## DROIT À COMPENSATION

Dans l'attente d'une mise en conformité totale, vous pouvez obtenir une version accessible des documents ou des informations qui y seraient contenues [en nous envoyant un courriel](#) ➔ en indiquant le nom du document concerné et/ou les informations que vous souhaiteriez obtenir. La ville de Sceaux vous transmettra les informations demandées dans les plus brefs délais.

## AMÉLIORATION ET CONTACT

Vous pouvez nous aider à améliorer l'accessibilité du site en nous signalant les problèmes éventuels que vous rencontrez. Pour ce faire, [envoyez nous un courriel](#) ➔.

## DÉFENSEUR DES DROITS

Si vous constatiez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous le signaliez à la ville de Sceaux et que vous ne parveniez pas à obtenir une réponse rapide, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances à :

Le défenseur des droits  
7 rue Saint-Florentin 75409 Paris cedex 08  
Téléphone : 09 69 39 00 00

[Contacter le défenseur des droits via le formulaire en ligne](#) ➔.

▷  
PLAN DU SITE

▷  
ACCESSIBILITÉ

▷  
MENTIONS LÉGALES

**SUIVRE L'ACTUALITE DE  
LA VILLE**

RÉALISATION

**STRATIS**